



## Chauffage

---

### Base légale et références

CSIAS : Aide sociale – concepts et normes de calcul B.3

Christoph Häfeli, Das Schweizerische Sozialhilferecht, p. 125, 2008

Art. 11 Ordonnance LASoc, 02.05.2006

### Principe

S'ils ne sont pas compris dans le décompte des charges locatives établi par le bailleur, les frais de chauffage et d'eau chaude (p.ex. chauffage électrique ou au bois, chauffe-eau électrique) sont pris en compte pour leurs montants effectifs dans les frais de loyer.

### Procédures et compétences

Demande d'aide au SSR. Décision de la Commission sociale.

### Renvois

- > Logement
- > Dettes